

Bern, le 23 février 1981

390

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

9 mars 1981

Aide financière non-remboursable de 10 millions de francs à la Birmanie pour la réalisation d'un projet-pilote de développement de la culture du palmier à huile, en cofinancement avec la Communauté Economique Européenne (CEE), et sous administration de la Banque Asiatique de Développement (BAD)

Département des affaires étrangères. Proposition du 23 février 1981 (annexe)

Département des finances. Co-rapport du 2 mars 1981 (adhésion)

Département de l'économie publique. Co-rapport du 5 mars 1981 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

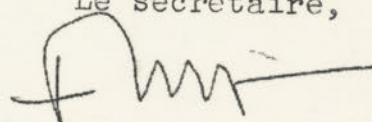
Sur la base des considérations exprimées dans la proposition, il est accordé à la Birmanie une aide financière non-remboursable de 10 millions de francs représentant la participation suisse au cofinancement du Projet à charge du Crédit de Programme de 1'650 millions de francs pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement (selon l'AF du 8 décembre 1980).

Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

Extrait du procès-verbal (sans annexes à la proposition):

- EDA	10	pour	exécution
- EFD	7	pour	connaissance
- EVD	5	"	"
- EFK	2	"	"
- FinDel	2	"	"

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,



-
e
le
-
a-
-



Berne, le 23 février 1981



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Distribuée

Fera l'objet d'un communiqué
de presse après la signature
de l'Accord.

AU CONSEIL FEDERAL

Aide Financière de 10 millions de francs à la Birmanie pour la réalisation d'un projet-pilote de développement de la culture du palmier à huile, en cofinancement avec les Communautés Economiques Européennes (CEE) et sous administration de la Banque Asiatique de Développement (BAD).

Plan de la Proposition

Résumé

1. INTRODUCTION
2. SITUATION GENERALE DE LA BIRMANIE
3. CADRE GENERAL
 31. Secteur Agricole
 32. Production d'Huile Végétale
4. LE PROJET
 41. Zone d'Intervention
 42. Objectifs et Description
 43. Coût et Plan de Financement
5. EXECUTION DU PROJET
 51. Organisation - Gestion - Supervision
 52. Calendrier de Réalisation

AU CONSEIL FEDERAL

6. BENEFICES ET JUSTIFICATION

61. Bénéfices

62. Evaluation Financière et Economique

63. Conclusions

7. AIDE FINANCIERE DE LA SUISSE

71. Conditions

72. Modalités de Financement et d'Administration

8. ARRANGEMENTS LEGAUX

9. CONSULTATIONS PREALABLES

10. PROPOSITION

- Annexes :
1. Programme de Cofinancement (1979-1983)
 2. Note sur la Birmanie
 3. Carte de la Zone du Projet
 4. Plan de Financement du Projet
 5. Organigramme du Projet
 6. Calendrier de Réalisation du Projet

Les années à venir, la priorité continuera d'être accordée à l'agriculture d'une part, pour améliorer l'approvisionnement et l'indépendance du pays en denrées essentielles; et, d'autre part, parce qu'elle présente de nombreuses possibilités d'emploi et permet de dégager rapidement les surplus, y.e. les ressources en devises, dont le pays a besoin pour soutenir sa croissance.

Le projet de développement de la culture du palmier à huile, qui fait l'objet de cette proposition, répond à ces préoccupations. Il a un caractère pilote, en ce sens qu'il servira à confirmer la viabilité technique et économique du développement du palmier à huile - culture relativement nouvelle en Birmanie - et à mettre en place les structures institutionnelles et l'expertise locale nécessaires pour son expansion future.

L'introduction progressive du palmier à huile dans le sud du pays, où les conditions apparaissent favorables sur la base des études et essais de culture effectués antérieurement, devrait permettre d'assurer parallèlement à l'expansion des cultures traditionnelles d'oléagineux (arachide,

AU CONSEIL FEDERAL

Résumé

Aide financière non-remboursable de 10 millions de francs à la Birmanie pour la réalisation d'un projet-pilote de développement de la culture du palmier à huile, en cofinancement avec la Communauté Economique Européenne (CEE), et sous administration de la Banque Asiatique de Développement (BAD).

Avec un PNB par habitant de \$ 150 (1978), la Birmanie figure parmi les pays les plus pauvres de l'Asie. Après une période de stagnation prolongée, le pays connaît depuis le milieu des années 70 une croissance économique remarquable (plus de 6 % par an en termes réels), entraînée par les bonnes performances du secteur agricole, qui forme le pilier de l'économie birmane (env. 40 % du PNB, 2/3 de la main-d'oeuvre, 85 % des recettes d'exportation), et un accroissement considérable du niveau des investissements (18 % du PNB en 1978/79 contre 10 % en 1975/76). Cette évolution traduit le succès des réformes introduites par le Gouvernement pour revitaliser l'économie, notamment une meilleure mobilisation des ressources et une réorientation des priorités et investissements en faveur de l'agriculture, ainsi que l'ouverture du pays au monde extérieur, après une longue période de retranchement, ce qui lui a permis de bénéficier d'une aide extérieure croissante et importante pour le financement de son budget de développement.

Etant donné le bas niveau de revenu, la faiblesse de l'épargne interne (env. 11 % du PNB), et le déséquilibre croissant de la balance courante (\$ 290 millions en 1979/80), la Birmanie devra pouvoir continuer à compter sur une aide extérieure substantielle (principalement sous forme de dons ou de prêts concessionnels, compte tenu de l'accroissement rapide du service de la dette du pays pour maintenir la croissance au niveau désirable (env. 6 % par an en termes réels).

Dans les années à venir, la priorité continuera d'être accordée à l'agriculture d'une part, pour améliorer l'approvisionnement et l'indépendance du pays en denrées essentielles, et, d'autre part, parce qu'elle présente les meilleures possibilités d'emploi et permet de dégager rapidement les surplus, y.c. les ressources en devises, dont le pays a besoin pour soutenir sa croissance.

Le projet de développement de la culture du palmier à huile, qui fait l'objet de cette proposition, répond à ces préoccupations. Il a un caractère-pilote, en ce sens qu'il servira à confirmer la viabilité technique et économique du développement du palmier à huile - culture relativement nouvelle en Birmanie - et à mettre en place les structures institutionnelles et l'expertise locale nécessaires pour son expansion future.

L'introduction progressive du palmier à huile dans le sud du pays, où les conditions apparaissent favorables sur la base des études et essais de culture effectués antérieurement, devrait permettre d'assurer parallèlement à l'expansion des cultures traditionnelles d'oléagineux (arachide,

sésame), un meilleur approvisionnement du marché interne en huile comestible, contribuent ainsi à l'amélioration des standards nutritionnels de la population et à la réduction des importations.

Le projet comprend les volets principaux suivants : réhabilitation et développement de la culture du palmier à huile sur env. 2'500 ha; construction de 2 petites usines pour l'extraction et le raffinage de l'huile de palme; installations de stockage et équipements de transport pour la distribution, une station de recherches; mise à disposition de consultants, formation de personnel local et soutien logistique à l'agence d'exécution.

Le coût total du projet est estimé à env. \$ 22,1 millions. La contribution du Gouvernement sera d'env. \$ 9,2 millions (42 %). La CEE a accordé une contribution de \$ 6,8 millions en décembre 1980 pour le financement des volets agricoles (plantations, recherches y.c. les installations de stockage et les équipements de transport); il est proposé que la Suisse accorde de son côté une contribution de Fr. 10 millions pour le financement du volet agro-industriel (huileries de palme).

A plein rendement, le projet devrait produire 6'500 tonnes d'huile par an représentant une valeur de \$ 3,9 millions à prix courants. L'objectif à terme du Gouvernement est, d'une part, de faciliter l'accès de la population à bas revenu à l'huile de palme par l'intermédiaire de coopératives d'Etat, et d'exercer un effet régulateur sur les prix du marché libre. Le projet favorisera également la création de nombreux emplois (env. 200-250 emplois permanents et 170'000 journées de travail par an) dans une région rurale isolée et déshéritée du pays (PNB par habitant situé entre \$ 50 - \$ 125). L'introduction de la culture du palmier à huile permettra finalement la mise en valeur de terres marginales à flanc de collines tout en prévenant les risques d'érosion des sols.

Le projet sera réalisé sous la responsabilité de la "Agricultural Corporation", entreprise économique d'Etat, sous la supervision du Ministère de l'Agriculture et des Forêts, en association avec les autorités locales et les groupements de paysans et travailleurs. La BAD agira en qualité de coordinateur du projet et d'administrateur de la contribution suisse. Dans le cadre des arrangements à conclure avec la BAD et la Birmanie, la Suisse pourra exercer un contrôle permanent sur le déroulement et l'utilisation des fonds. L'achèvement du projet est prévu pour mi-1986.

Il s'agit de la première aide importante apportée par la Suisse à la Birmanie. Le projet financé est conforme à nos objectifs de développement et répond à un besoin prioritaire du pays. Sur un plan plus général, un engagement de la Suisse en faveur de la Birmanie nous semble approprié, compte tenu du bas niveau de vie, des orientations générales de la politique de développement et des efforts propres considérables fournis récemment par le Gouvernement pour accélérer le décollage économique du pays, des potentialités de développement relativement favorables à long-terme et du rôle stabilisateur que le pays joue dans la région, grâce au maintien d'une ligne politique indépendante et de relations de bon voisinage avec les Etats limitrophes.

1. INTRODUCTION

La présente proposition recommande l'octroi d'une aide financière non-remboursable et déliée de 10 millions de francs à la Birmanie pour la réalisation d'un projet-pilote de développement de la culture du palmier à huile dans le sud du pays, en cofinancement parallèle 1/ avec les Communautés Economiques Européennes (CEE). Il est proposé que le Projet soit administré par la Banque Asiatique de Développement (BAD), qui a assumé la préparation du Projet, en association avec la Suisse et la CEE.

(Voir Annexe II).

Le Projet fait suite aux recommandations positives de l'étude de factibilité entreprise en 1977/78 avec l'aide de la BAD et de la CEE, et servira à confirmer la viabilité technique et économique de la culture du palmier à huile - culture relativement nouvelle en Birmanie -, et à mettre en place les structures institutionnelles et l'expertise locale nécessaires pour son expansion future. Le Projet répond largement aux priorités de développement de la coopération suisse. Il s'adresse à l'un des pays les plus pauvres d'Asie et permettra, à terme, d'améliorer l'approvisionnement du marché interne en huile comestible et savon, denrées de base dont la pénurie est grande actuellement et les prix excessifs pour la population à bas revenu; il favorisera également la mise en valeur de terres marginales et la création de nombreux emplois dans une région isolée et déprimée du pays.

1/ Voir Annexe I - Situation du Programme de Cofinancement et de Coopération entre la Suisse et l'IDA et les Banques Régionales de Développement (1979-1983).

Il est proposé d'imputer le montant de 10 millions de francs au Crédit de Programme de 1'650 millions de francs pour la Coopération Technique et l'Aide Financière en faveur des pays en développement (AF du 8 décembre 1980).

2. SITUATION GENERALE DE LA BIRMANIE

(Voir Annexe II).

3. CADRE GENERAL

31. Secteur Agricole

L'agriculture (y.c. l'élevage, les forêts et la pêche) constitue la base de l'économie de la Birmanie. Elle représente environ 40 % du PIB, emploie plus des 2/3 de la main-d'oeuvre et demeure de loin la principale source de devises du pays (env. 85 %). L'agro-industrie (coton, jute, canne à sucre ...) représente près des 60 % de la production industrielle. La culture du riz occupe une place prépondérante (50 % de la production agricole et plus de la moitié des terres cultivées). Parmi les autres principales cultures, on trouve le sésame, les légumineuses, l'arachide, le maïs, le coton, la canne à sucre, le caoutchouc, les piments, le jute, le tabac, les oignons et la noix de coco.

Au cours de la période 1965-1975, la croissance du secteur agricole a été très faible (1,6 % par an contre 2,3 % pour l'économie dans son ensemble et 2,2 % pour la population) et explique pour une bonne part la détérioration qu'a connue l'économie du pays durant cette période. Les causes principales sont à rechercher - au-delà des caprices du temps - dans l'insuffisance des investissements publics et privés, le manque de stimulants à la production et la faiblesse des services agricoles. Depuis 1975/76, l'on a assisté à une amélioration très nette des performances du secteur agricole (env. 6 % de croissance annuelle moyenne) grâce à de bonnes conditions atmosphériques, mais surtout aux mesures de redressement prises par le Gouvernement (lancement d'un programme national d'intensification de la production agricole ^{1/} basé notamment sur une meilleure coordination entre

^{1/} En particulier le Whole Township Special High Yield Paddy Production Programme lancé en 1976/77. Le programme est progressivement étendu à d'autres cultures ou secteurs importants (arachide, maïs, horticulture, volaille, élevage ...).

paysans, autorités locales et services gouvernementaux concernés; l'introduction accélérée de variétés à meilleur rendement; une mobilisation plus rationnelle de la main-d'oeuvre; le développement simultané des ressources hydrauliques; l'amélioration des services de soutien agricole sur les lieux de production; un meilleur contrôle des pertes après récoltes, et le relèvement des prix agricoles aux producteurs).

Le Gouvernement a redonné une place prépondérante à l'agriculture dans ses priorités de développement. Ainsi, le 3ème plan quadriennal (1978/79 - 1981/82) prévoit qu'environ 27 % des investissements publics totaux seront consacrés à l'agriculture, contre 11 % durant la période 1968/69 - 1974/75, avec comme objectif une croissance annuelle de ce secteur de 5,8 %, objectif qui est en passe d'être réalisé.

32. Production d'Huile Végétale

La production d'huile végétale en Birmanie demeure nettement insuffisante pour satisfaire aux besoins minima de la population principalement sur le plan nutritionnel (huile comestible). La consommation par habitant n'y est en effet que de 4,2 kg (1979/80) par an, alors que, selon les autorités médicales du pays, la consommation de matières grasses et huiles devrait pouvoir atteindre 10 kg par habitant par an pour équilibrer l'alimentation de la population qui est surtout basée sur le riz et les légumes. Le manque de devises n'a pas permis de combler le déficit de la production interne. Il en est résulté une situation de pénurie chronique et des prix excessifs pour la population à bas revenu (les prix du marché libre de l'huile d'arachide et de sésame - principales cultures d'oléagineux - ont quintuplé depuis 1976). Face à cette situation, le Gouvernement a donc décidé d'accroître fortement la production d'huile végétale dans le cadre du 3ème plan quadriennal (1978/79 - 1981/82) 1/. Cet objectif est intégré à la politique plus générale du pays visant à assurer une utilisation rationnelle des sols, tenant compte des conditions climatiques, pédologiques et topographiques des différentes régions du pays. Les principaux éléments de la stratégie du Gouvernement sont les suivants :

1/ La production devrait passer d'environ 134'000 tonnes à fin 1978/79 à environ 218'000 t. à fin 1981/82. Selon les estimations plus réalistes de la BAD, elle ne devrait pas dépasser 160'000 t. (arachide, sésame, tournesol, riz, moutarde) à la même date. Dans ces conditions, la demande non satisfaite continuera de croître à moyen-terme (46'000 t. en 1981/82 en prenant comme base une consommation modeste de 6 kg par an et par habitant).

- Pour le court-terme, expansion et amélioration des cultures traditionnelles d'oléagineux (arachide, sésame ...) dans les bas-fonds, en rotation avec le riz, comme cultures secondaires annuelles. Le potentiel de développement, relativement limité, se trouve concentré dans les plaines centrales de la Birmanie. (Les cultures d'oléagineux couvrent actuellement 1,8 millions d'ha.).
- Pour le plus long-terme, développement de la culture du palmier à huile (culture permanente) en zone de collines, sur des terrains impropres aux cultures annuelles d'oléagineux, en raison des risques d'érosion que présentent ces sols 1/. Les études, recherches et essais préliminaires entrepris par le Gouvernement depuis le début des années 1970, avec l'aide de la BAD et de la CEE, ont démontré qu'il était possible de développer cette culture dans le sud du pays. Les conditions (climats, topographie) y sont comparables à celles que l'on trouve dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Caméroun, Nigéria), où, en dépit d'un régime climatique qui diffère fortement (saison sèche plus marquée, évapo-transpiration plus importante) de celui que l'on trouve dans les principaux pays producteurs d'huile de palme, tels que l'Indonésie ou la Malaisie 2/, la culture du palmier à huile a pu y être développée sur des bases économiquement rentables, grâce à l'introduction de variétés et à l'application de techniques culturales adaptées aux diverses situations.

Le développement de la culture du palmier à huile dans le sud du pays 3/ aurait notamment les avantages suivants : rendement et besoins en main-d'oeuvre plus élevés à l'ha que la culture de la noix de coco (autre alternative envisageable, indépendamment de la préférence marquée de la population pour l'huile de palme sur l'huile de coco pour la cuisson des aliments); culture permanente permettant de contrôler efficacement l'érosion de terrains inclinés; et production plus régulière (culture moins sensible aux fluctuations de prix et aux caprices du temps que les cultures d'oléagineux traditionnelles) permettant ainsi un approvisionnement plus constant du marché (effet modérateur sur les prix).

Nécessité de maintenir une couverture végétale permanente.

L'incidence du climat est importante sur les rendements : 20 à 30 t. de fruits frais à l'ha en Malaisie par ex., contre 5 à 15 t./ha en Afrique de l'Ouest (suivant les sols).

7'300 ha de terrains (à flanc de collines) ont été identifiés comme particulièrement propices à ce type de culture, dans la Division de Tenasserim et l'Etat de Mon; 50'000 ha supplémentaires pourraient être développés par la suite, suivant les résultats obtenus par le Projet.

4. LE PROJET et Description

41. Zone d'Intervention

Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

Les plantations à développer et à réhabiliter (Pagawzon et Launglon) sont situées dans les districts de Yebyu (67'500 habitants) et Launglon (97'500 habitants) dans la Division de Tenasserim (sud de la Birmanie) - voir carte de la région à l'Annexe III -, où les premières expériences sérieuses de plantation ont été réalisées depuis le début des années 70 par le Gouvernement. La région de caractère essentiellement rural est très sous-développée et isolée du reste du pays. La seule voie d'accès facile à la zone du Projet depuis Rangoon et le reste du pays se fait par la ville de Tavoy, principal centre régional (env. 105'000 habitants), qui compte un aéroport et un port et se trouve située entre 15 et 20 km de distance des plantations.

La Division de Tenasserim compte environ 1 million d'habitants. La culture de riz pluvial et irrigué constitue la principale activité économique de la région (60 % des terres cultivées), mais ne suffit pas à couvrir les besoins de la population. La taille des exploitations est d'env. 2 ha. Comme partout ailleurs, le sol est propriété de l'Etat, les paysans étant au bénéfice d'un droit de jouissance; ils ne peuvent transférer, si ce n'est à leurs descendants, ni mettre en fermage leur exploitation. L'absentéisme est illégal. La politique d'utilisation du sol est définie par le Gouvernement. Les principales autres cultures sont le caoutchouc, la noix de bétel, le cassava et les fruits. La pêche, l'extraction artisanale d'étain, la collection de bois et de bambou et le commerce (marché inofficiel actif le long de la frontière avec la Thaïlande) offrent des possibilités d'emplois supplémentaires.

Environ 400'000 ha pourraient être gagnés à l'agriculture, principalement dans les zones vallonnées au bas des collines, notamment par l'introduction de cultures permanentes telles que le palmier à huile ou le caoutchouc.

Les niveaux de revenu sont très bas et les conditions d'existence précaires. On estime que le revenu d'une famille paysanne typique se situe entre \$ 50 et \$ 80 par an suivant les situations (moyenne nationale \$ 150). L'ouvrier agricole, qui reste sans emploi durant 5-6 mois, gagne moins de \$ 50 par an; Les mines d'étain offrent des possibilités de rémunération légèrement plus intéressantes (env. \$ 125 par an pour la famille d'un mineur), mais le nombre d'emplois est limité. Le programme de développement régional, dans lequel le Projet proposé s'inscrit, permettra d'offrir de nombreux emplois complémentaires (permanents ou saisonniers) à la population de la région. Le programme en cours comprend notamment le développement du port de Tavoy (appui BAD-OPEC), de plantations de caoutchouc (10'000 ha - appui IDA) et des mines d'étain et de tungstène (appui IDA-BAD).

42. Objectifs et Description421. Objectifs

Les objectifs principaux du Projet sont les suivants :

- déterminer la viabilité technique et économique de la culture du palmier à huile dans la région avant d'envisager un développement à plus grande échelle (rassemblement d'informations et d'expériences sur les aspects tels que variétés, pratiques culturales, technologie, fertilisation, rendement); gagner l'expérience nécessaire dans l'établissement et la gestion de plantations et la transformation des produits;
- promouvoir l'emploi et les conditions socio-économiques dans une région défavorisée (meilleur équilibre régional);
- à terme, assurer un meilleur approvisionnement du marché interne en huile végétale.

422. Composantes

Le Projet comprend les composantes suivantes :

- (a) réhabilitation et expansion des plantations de Pagawzon (1'876 ha) et Launglon (600 ha), y.c. amélioration de l'infrastructure (routes d'accès et de desserte); la superficie totale des plantations sera portée de 2'196 à 2'476 ha;
- (b) installation de deux huileries de palme à Pagawzon (capacité de 7,5 t/heure) et à Launglon (capacité de 1,5 t/heure), y.c. installation de capacités de stockage (400 t. à Pagawzon et 130 t. à Launglon), laboratoires et ateliers de réparations, pour traiter la production des deux plantations;
- (c) installation de capacités de stockage à Tavoy - port d'embarquement (600 t.) - et Rangoon - port de débarquement (600 t.) -, et fournitures des moyens nécessaires pour le transport de l'huile de palme entre les plantations, Tavoy et Rangoon (camions-citernes, ponton, péniche);
- (d) établissement d'une station de recherches à Pagawzon (recherche appliquée principalement sur la culture du palmier à huile, mais également sur la culture du cocotier, en vue de son introduction possible dans l'extrême Sud du pays);
- (e) mise à disposition de 3 consultants individuels (38 hommes/mois au total) pour soutenir l'agence d'exécution dans la réalisation du Projet, à savoir : 1 spécialiste en agronomie et gestion de plantation, 1 spécialiste en techniques de transformation et 1 spécialiste en recherche sur le palmier à huile et le cocotier (12 hommes/mois);

- (f) formation de personnel local par des stages à l'étranger (11 stagiaires, env. 33 hommes/mois) et sur place (par les consultants et fournisseurs) sur les aspects suivants : organisation et gestion des plantations, recherches appliquées, installation, fonctionnement et entretien des huileries; et
- (g) soutien logistique pour l'établissement de la direction du Projet à Rangoon (création d'une Section Huile de Palme au sein de la Agricultural Corporation).

43. Coût et Plan de Financement

431. Coût du Projet (en milliers de dollars, à prix courants, y.c. les réserves pour imprévus et de renchérissement et les frais d'administration de la BAD) 1/.

Composantes	Frais en devises	Frais en monnaie locale	T o t a l
1. Plantations ^{2/}	2'250	6'294	8'544
2. Huilerie de Palme	3'561	2'040	5'601
3. Installation de Stockage et Transports	1'253	554	1'807
4. Station de Recherches	237	209	446
5. Consultants	346	75	421
6. Formation	74	-	74
7. Direction du Projet (soutien logistique)	48	43	91
Coût de base	7'769	9'215	16'984
R é s e r v e s			
- imprévus	520	1'100	1'620
- renchérissement	1'503	1'896	3'399
Sous-Total	9'792	12'211	22'003
Frais d'administration BAD	128	-	128
T O T A L	9'920	12'211	22'131

1/ Une Commission de Service s'élevant à 1 % de la contribution de la Suisse et de CEE sera prélevée par la BAD pour couvrir ses frais d'administration.

2/ y.c. les besoins en engrais durant la période 1981-1985.

432. Plan de Financement

A la suite de la réunion des cofinanciers (CEE, Suisse), de l'Administrateur pressenti (BAD) et du Gouvernement birman, qui s'est tenue à Rangoon à fin novembre 1980, le plan de financement suivant est proposé :

(en milliers de dollars)

	Monnaie Locale	Devises	T o t a l
C E E	1'530	5'150	6'680 ^{1/}
Suisse	1'430	4'770	6'200
Gouvernement	9'251	-	9'251
T O T A L	12'211	9'920	22'131

Le plan de financement détaillé du Projet figure à l'Annexe IV. Le financement se fera sous forme parallèle entre la CEE et la Suisse, la BAD agissant en qualité d'administrateur des deux contributions et de coordinateur du Projet (voir détails sur les modalités de financement et d'administration de la contribution suisse au para. 72.).

En résumé, il est proposé que la CEE finance la partie agricole (plantations, recherche), y.c. les installations de stockage et les moyens de transports, et la Suisse, la partie agro-industrielle (huileries). Chaque cofinancier prendra également en charge les services de consultants et le programme de formation liés à leurs volets respectifs. Cette répartition s'explique par les connaissances et expériences agronomiques considérables déjà acquises par la CEE dans le domaine de la culture du palmier à huile (Afrique), qu'elle pourra mieux faire valoir en participant au développement des plantations et de la recherche qui posent des

L'assistance technique ^{3/} fournie à AC au cours des 7 dernières

Responsable de la vulgarisation agricole, recherche, distribution d'intrants et outils agricoles, politique d'utilisation du sol, achat et vente de riz (y.c. exportation) à prix officiels, production et distribution d'huile de palme, caoutchouc et autres cultures industrielles.

En principe en mars 1981.

Notamment par la BAD et la CEE.

^{1/} La CEE a approuvé sa contribution en décembre 1980.

problèmes relativement plus complexes que les installations de traitement. Les contributions de la Suisse et de la CEE seront toutes deux non-remboursables. La contribution du Gouvernement sera couverte par allocations budgétaires annuelles, conformément au plan de débours du Projet.

5. EXECUTION DU PROJET

51. Organisation - Gestion - Supervision

La Agricultural Corporation 1/ (AC), entreprise économique d'Etat, sera responsable de la réalisation du Projet, sous la supervision du Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAF). La gestion directe du Projet sera confiée à la Section Huile de Palme qui sera prochainement créée 2/ au sein de la Division des Plantations Industrielles de l'AC. Elle administrera et contrôlera le projet à partir de Rangoon et s'appuiera, pour les activités courantes, sur deux offices régionaux installés dans chacune des plantations (Pagawzon et Launglon). La Section fonctionnera sur une base commerciale et maintiendra des comptes séparés (bilan, compte de profits et pertes, cash flow) qui seront vérifiés chaque année par les contrôleurs de l'Etat (People's Inspectors Council). Les activités de la Section couvriront la recherche, la gestion des plantations, des huileries, la distribution et le marketing de l'huile. L'organigramme d'AC, de la Section Huile de Palme et des deux plantations est présenté à l'Annexe V.

Pour faciliter l'exécution du projet et la coordination entre les différentes agences gouvernementales concernées (MAF, Finance and Planning, Construction Corporation, Port Authorities, Shipping Corporation, Inland Water Corporation, Agricultural Farm Produce Trade Corporation, Provincial Authorities), un Comité, présidé par MAF, sera constitué. Les autorités locales (Conseils du Peuple, Associations de Paysans, Associations de Travailleurs) sont associées à la préparation du projet et prêtent leur concours à sa réalisation (liaison entre population et administration centrale, information, mobilisation de la main-d'oeuvre pour le projet).

L'assistance technique 3/ fournie à AC au cours des 7 dernières

1/ Responsable de la vulgarisation agricole, recherche, distribution d'intrants et outils agricoles, politique d'utilisation du sol, achat et vente de riz (y.c. exportation) à prix officiels, production et distribution d'huile de palme, caoutchouc et autres cultures industrielles.

2/ En principe en mars 1981.

3/ Notamment par la BAD et la CEE.

années (essais variétaux, formation de personnel au Camérout, Nigéria, Indonésie et Malaisie) et prévue dans le cadre du Projet, devrait permettre un déroulement satisfaisant des opérations.

Le contrôle du Projet sera exercé par AC. Elle établira les rapports d'avancement trimestriels à l'intention des cofinanciers et de la BAD, en association avec le Département d'Evaluation et de Contrôle des Projets du Ministère des Finances et du Plan. Des missions d'évaluation périodiques seront organisées par la BAD, en association avec les deux cofinanciers.

La technologie employée pour le Projet est considérée comme relativement simple et permettra de faire appel à une main-d'oeuvre abondante (voir para. 61.), tant pour la réalisation que pour le fonctionnement du Projet (sous-traitance de la quasi-totalité des travaux de génie civil et de construction; mécanisation modérée). Le Projet n'entrera pas en conflit direct avec les activités existantes (sous-emploi et chômage important; utilisation importante de main-d'oeuvre féminine, activités de pointe au moment où les autres activités agricoles (riz) sont réduites (janvier - avril).

52. Calendrier de Réalisation - Période de Développement

Le Projet devrait démarrer au premier trimestre 1981 et s'achever à mi-1986 (voir calendrier de réalisation à l'Annexe VI). La période de gestation du Projet sera relativement longue étant donné qu'il faut au palmier à huile environ 5 ans pour produire ses premiers fruits et 8 à 10 ans pour arriver à maturité. La durée de vie normale d'une plantation est d'env. 25 ans. La plantation de Pagawzon (1'876 ha) a été établie durant la période 1972-1980; celle de Launglon (600 ha) à partir de 1979 et sera achevée en 1982; les travaux de réhabilitation des deux plantations s'échelonnent durant la période 1981-1985. La plantation de Pagawzon entrera donc progressivement en pleine production à partir de 1982 ^{1/} et celle de Launglon à partir de 1989. L'installation des deux huileries (à Pagawzon et Launglon) devrait être terminée à mi-1986. Le Gouvernement s'est engagé à remplir ses obligations (notamment désignation du personnel, mise à disposition des terrains, fourniture des véhicules et carburant, coordination interdépartementale) avec promptitude pour assurer un déroulement du Projet conforme aux prévisions.

1/ Une huilerie est en cours d'installation par le Gouvernement pour traiter la production de Pagawzon, en attendant la mise en place de l'huilerie définitive financée dans le cadre du Projet; elle sera déplacée dans une autre plantation ultérieurement.

part, d'exercer un effet régulateur sur les prix du marché libre. Une partie de la production (la proportion n'est pas encore définie) servira à des fins industrielles (savon).

Comparaison entre la situation qui prévaudrait si le projet est réalisé ou pas. /.

6. BENEFICES ET JUSTIFICATION61. Principaux Bénéfices

- Acquisition de l'expertise et des expériences nécessaires sur les plans agronomique, institutionnel, économique et des techniques de production et de transformation, pour permettre l'expansion future de la culture du palmier à huile sur des bases viables.
- Utilisation rationnelle du sol : choix de cultures adaptées aux conditions climatiques et topographiques de la région (conciliation des impératifs de production et de contrôle d'érosion des sols).
- Création d'emplois productifs et amélioration des conditions d'existence dans une région défavorisée du pays. Environ 200 emplois permanents (administration, plantation, huileries) et 170'000 journées de travail p/an (env. 66 journées p/ha sont requises pour le travail dans les plantations : entretien, récolte, transport) 1/ seront directement engendrés par le Projet 2/.
- A plus long terme, meilleur approvisionnement du marché domestique en huile végétale, ce qui contribuera, d'une part, à l'amélioration des standards nutritionnels de la population, et, d'autre part, à la réduction des importations. A plein rendement, la production annuelle supplémentaire est estimée à 6'500 tonnes représentant une valeur de \$ 3,9 millions à prix courants 3/.

62. Evaluation Financière et Economique

L'évaluation des coûts / bénéfices, selon la méthode "avec et sans projet"4/, a permis d'établir que le projet était financièrement et économiquement viable. Cependant, en raison de l'insuffisance de données techniques sûres concernant la culture du palmier à huile en Birmanie, les résultats doivent être interprétés

-
- 1/ En vitesse de croisière. Ce chiffre sera nettement supérieur durant la phase d'aménagement et de réhabilitation des plantations (1981-1983).
- 2/ D'autres emplois indirects seront créés dans les secteurs industriels et des services
- 3/ L'objectif du Gouvernement est, d'une part, de permettre à la population à bas revenu (spécialement dans la zone du Projet) de s'approvisionner en huile de palme dans les coopératives d'Etat, et, d'autre part, d'exercer un effet régulateur sur les prix du marché libre. Une partie de la production (la proportion n'est pas encore définie) servira à des fins industrielles (savon).
- 4/ Comparaison entre la situation qui prévaudrait si le projet est réalisé ou pas.

avec une certaine prudence. Les rendements retenus (9-10 t/ha de fruits) représentent un seuil de production considéré comme atteignable sur la base des expériences réalisées jusqu'ici ^{1/}. Les résultats sont de plus basés sur une période de maturité relativement lente (10 ans au lieu de 8 généralement) du palmier à huile.

Le taux de rentabilité financière (du point de vue de l'agence d'exécution - AC -) est estimé à 15 %, taux qui est considéré comme satisfaisant.

Le taux de rentabilité économique (contribution du projet à l'économie du pays) est estimé à 13 % ^{2/}: ce taux est considéré comme acceptable, compte tenu des autres bénéfices non-quantifiables (recherche, formation, soutien institutionnel) et des importants aspects sociaux-économiques du projet (développement régional, création d'emplois, distribution de revenus, alternatives de développement limitées).

63. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, une participation de la Suisse au cofinancement du Projet nous paraît justifiée. Il répond à un besoin véritable du pays et est conforme à nos priorités de développement (région rurale défavorisée, création d'emplois, distribution de revenus, approvisionnement intérieur en denrées de base, caractère pilote de l'opération, conciliation des impératifs de production et des facteurs écologiques). Le projet présente certains risques sur le plan agronomique (sol, climat, topographie) et institutionnel (manque d'expérience et de connaissance de l'agence d'exécution - Agricultural Corporation (AC) - sur la culture du palmier à huile) de nature à influencer sur les rendements effectifs et la viabilité future du Projet. Toutefois, ces risques sont considérés comme acceptables sur la base des diverses analyses conduites sur le milieu naturel, des essais de culture passés et en cours dans la région, et compte tenu également des expériences positives réalisées dans d'autres régions (Afrique notamment) présentant des conditions climatiques similaires, et l'encadrement technique (recherche, plantations, huileries) qui sera fourni dans le cadre du Projet. L'agence d'exécution principale (AC) a laissé une bonne impression (Directeur

^{1/} Notamment dans la plantation de Pagawzon.

^{2/} Pour la conversion des frais en devises et des prix internationaux (engrais, huile de palme...) en monnaie locale, le taux de change officiel (surévalué) a été ajusté (shadow exchange rate) pour corriger les distortions provoquées par le système des changes actuel (système rigide de contrôle et d'allocations des devises; restriction sévère des importations; existence d'un large marché parallèle); cet exercice permet d'évaluer d'une manière plus précise les coûts et bénéfices réels du Projet.

Général, cadre technique en charge du Projet, visite de projets gérés par AC) à la mission conjointe (BAD, CEE, Suisse) qui s'est rendue en Birmanie en novembre 1980. Les représentants de la BAD ont confirmé par ailleurs que, dans l'ensemble, ils étaient satisfaits des performances de l'AC dans l'exécution des projets que la Banque finance 1/.

Sur un plan plus général, un engagement de la Suisse en faveur de la Birmanie nous semble approprié, compte tenu du bas niveau de développement du pays (PNB d'env. \$ 150 par habitant en 1978), de son importance démographique relative (plus de 33 millions d'habitants en 1980), des potentialités de développement relativement favorables, des efforts propres considérables fournis par le Gouvernement au cours des dernières années pour accélérer la croissance économique du pays, et du maintien d'une politique stricte de neutralité et d'indépendance jouant comme facteur de stabilité dans la région.

7. AIDE FINANCIERE DE LA SUISSE

71. Conditions

Il est proposé que l'aide financière de la Suisse soit accordée sous forme de contribution non-remboursable, notamment pour les raisons suivantes :

- la faiblesse du PNB par habitant (\$ 150 en 1978);
- le taux d'endettement déjà élevé du pays (avec un coefficient du service de la dette de 24,5 % en 1979/80);
- le caractère expérimental du Projet et le fait qu'il s'adresse à des populations rurales dont le revenu est de deux à trois fois inférieur à la moyenne nationale; et
- la participation substantielle du Gouvernement (42 % du coût total d'investissement).

Il est également proposé de participer au financement d'une partie des dépenses locales, compte tenu de la situation précaire de la balance courante (déficit de \$ 290 millions en 1979/80) - à titre d'aide indirecte à la balance des paiements et pour soutenir le budget de développement 2/.

1/ AC compte quelque 15'000 personnes, y.c. 400 professionnels.

2/ Les ressources du secteur public ne permettent actuellement de couvrir que le 15 % env. des dépenses publiques d'investissement nécessaires pour soutenir la croissance économique du pays, le solde étant couvert par l'aide extérieure - env. 60 % - et le recours aux emprunts.

72. Modalités de Financement et d'Administration

Il est proposé que la Suisse participe à la réalisation du Projet sous forme de financement parallèle avec la CEE selon le plan de financement présenté et pour les raisons expliquées au para. 432.

La BAD agira en qualité d'Administrateur de la contribution suisse et de Coordonnateur de l'exécution du Projet. A ce titre, elle remplira notamment les fonctions suivantes au nom de la Suisse :

- supervision générale des composantes financées par la Suisse selon les procédures et pratiques usuelles de la BAD (contrôles, approbations, instructions, directives nécessaires ou requises pour assurer le bon déroulement du Projet et de la réalisation de ses objectifs); coordination d'ensemble du Projet (volets CEE et Suisse);
- acquisition des biens et services financés par la Suisse 1/ sur la base d'appels d'offres internationaux selon les procédures normales de la BAD; tous les pays-membres de la BAD, dont la Suisse, pourront participer aux appels d'offres;
- déboursement des fonds suisses : contrôle des demandes de retraits présentées par le Gouvernement; autorisation des décaissements des fonds;
- missions périodiques d'inspection et d'évaluation du Projet; vérification périodique des comptes 2/.

Dans le cadre des arrangements à conclure, la DDA pourra exercer un contrôle permanent sur le Projet (missions de supervision conjointes, inspections propres, soumission de rapports périodiques et d'information importantes sur le déroulement du Projet).

La contribution suisse sera gérée par la BAD. Les fonds nécessaires au financement du projet seront mis à disposition de la Birmanie sur un compte de dépôt de la Confédération; leur versement se fera en principe en 5 tranches à raison de Fr. 100'000 en 1981; Fr. 200'000 en 1982; Fr. 200'000 en 1983; Fr. 2'300'000 en 1984 et Fr. 7'200'000 en 1985 respectivement. Le déboursement des fonds s'effectuera par l'intermédiaire de la Banque Nationale Suisse (BNS).

1/ Installations de transformation et de stockage des produits (huileries) à ériger sur chacune des plantations (Pagawzon et Launglon). Une partie des travaux sera sous-traitée localement; recrutement, sur une base individuelle, d'un consultant (spécialiste en techniques de transformation de l'huile de palme).

2/ Des vérificateurs indépendants (People's Inspectors Council) procéderont, à la fin de chaque année fiscale, à la vérification des comptes séparés établis pour le Projet par l'Agence d'Exécution (AC). Les comptes vérifiés seront remis à la BAD et aux cofinanciers au plus tard 6 mois après la fin de chaque années fiscale (31 mars).

8. ARRANGEMENTS LEGAUX

Sous réserve d'approbation de la proposition de crédit, les arrangements légaux suivants sont prévus :

- accord d'aide financière bilatérale entre la Suisse et la Birmanie précisant le contexte de la participation suisse, le montant, les termes et conditions de la contribution suisse, l'allocation des fonds, les modalités de déboursement, les obligations du bénéficiaire et les responsabilités de la BAD;
- accord d'administration du Projet entre la BAD et la Suisse se précisant les fonctions de la BAD en tant qu'administrateur de la contribution suisse et les modalités de coopération entre la Suisse et la BAD (consultations, informations réciproques, inspection).

9. CONSULTATIONS PREALABLES

Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures : d'accord.

Administration Fédérale des Finances : d'accord.

10. PROPOSITION

Sur la base des considérations exprimées ci-dessus, nous vous proposons d'accorder à la Birmanie une aide financière non-reimboursable de 10 millions de francs représentant la participation suisse au cofinancement du Projet à charge du Crédit de Programme de 1'650 millions de francs pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement, selon l'AF du 8 décembre 1980).

Les dépenses découlant de cet engagement seront imputées à la rubrique budgétaire 202.493.01.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

Pierre Aubert

(en millions de francs)

Région	An.	Pays	Projet	Partenaire	E n g a g e m e n t s					Total	Situation 15 février 1981	
					79	80	81	82	83		Projets (montants) approuvés	Projets (montants) à l'étude/envisagés
ASIE	80	Yém. AR	Dévelop. Rural	IDA		(3.0	7.0)			10.0	x (10.0)	
	80	Banglad.	Crédit de Progr.	IDA		15.0				15.0	x (15.0)	
	80	Birman.	Huile de Palme	ADB			10.0			10.0		x
	80	Région	Progr.Assist.Tech.	ADB		(4.0	7.0)	7.0	7.0	25.0	x (14.0)	x
	81	Pakis.	Grain Storage	IDA			18.0			18.0		x
AFRIQUE OUEST	79	Région	Onchocercose	IDA	12.0					12.0	x (12.0)	
	80	Mali	Entretien Routier	IDA			18.0			18.0		x
	80	Région	Progr.Assist.Tech.	BAD			4.5			4.5		x
	81	Camér.	Dévelop. Urbain	IDA			12.0			12.0		x
	82	Hte-V.	Dévelop. Rural	IDA				15.0		15.0		x
	82	Bénin	Education	IDA				10.0		10.0		
AFRIQUE EST	81	Kenya	Forêts	IDA			10.0			10.0		x
	82	Madag.	Dévelop. Rural	IDA				10.0		10.0		x
AMERIQ. LATINE	80	Région	Progr.Assist.Tech. et Petits Projets	IDB		5.0		5.0		10.0	(5.0)	
T O T A L					12.0	27.0	86.5	42.0	7.0	174.5	5 (56.0)	15 (118.5)

NOTE SUR LA BIRMANIE

=====

1. La Birmanie a acquis son indépendance en 1948. Le pays, qui est en fait une union d'Etats, a dû faire face dès le début à des rébellions fomentées par des groupes communistes et des tentatives de sécession de la part des tribus non-birmanes habitant les Etats frontaliers (Kachin, Shan, Karen) au Nord et à l'Est du pays. Pour prévenir l'éclatement de l'Union, l'armée s'empara du pouvoir en 1962 et installa un gouvernement révolutionnaire, avec à sa tête, le Général Ne Win. Pendant 11 ans (1962-1973), en réaction à l'expérience coloniale, les dévastations de la deuxième guerre mondiale et la forte influence étrangère dans les affaires du pays, la Birmanie a suivi une stratégie de développement indépendante et isolationniste, et a conduit le pays vers un régime de type socialiste, tout en préservant les valeurs bouddhistes traditionnelles.

Le pays est sorti peu à peu de son isolement à partir de 1973. En 1974, à la suite de l'approbation massive d'une nouvelle constitution par le peuple, la République Socialiste de l'Union de Birmanie a été proclamée, et un nouveau gouvernement constitutionnel, toujours présidé par Ne Win, a remplacé le gouvernement révolutionnaire. La politique du pays est menée effectivement par le parti unique (Burma Socialist Program Party), le Congrès National du Peuple ne faisant qu'entériner les décisions du Parti. La Birmanie poursuit une politique prudente de neutralité et entretient des relations de bon voisinage avec les Etats limitrophes. En dépit de rébellions régionales fréquentes, le pays jouit dans l'ensemble d'une certaine stabilité politique. Le pays compte 33.3 millions d'habitants (1980) et couvre une superficie de 676'581 km².

3. L'expérience birmane d'indépendance économique n'a pas donné tous les résultats escomptés durant la période 1962-1974.

Sur le plan socio-politique, des succès importants ont été obtenus : préservation de l'unité nationale, prise de contrôle sur les ressources du pays, abolition du système de fermage, redistribution plus équitable des terres aux paysans, accès de la majorité de la population à l'éducation et à la santé, baisse de la malnutrition, fourniture de biens essentiels à prix uniformes. Sur le plan économique par contre, les résultats ont été décevants et ont failli mettre en péril les acquis sociaux. La croissance économique a été extrêmement faible, à peine supérieure aux taux de croissance démographique. En fait, pour diverses raisons 1/,

1/ difficultés d'assurer une gestion centrale efficace de l'économie, manque de cadres, inexpérience et inefficacité du secteur public, infrastructure et communications insuffisantes, rigidité dans l'application des réformes, manque de stimulants à la production, faible niveau d'investissement, gestion inefficace des entreprises d'Etat ...

le secteur public a été incapable de prendre la relève du secteur privé dont le rôle se voyait diminuer. Cette situation a provoqué une détérioration de la balance courante, une situation de pénurie sur le marché intérieur, des poussées inflationnistes et le détournement d'une partie importante des activités économiques à travers les marchés parallèles, entraînant une perte de contrôle et de revenus substantielle pour le Gouvernement.

4. La situation économique s'est considérablement améliorée durant la période du second plan quadriennal (1974/75 - 1977/78) grâce à l'adoption d'une politique plus ouverte et pragmatique. Différentes mesures ont été adoptées pour stimuler l'économie, notamment une réforme du système fiscal pour assurer une meilleure mobilisation des ressources internes, la réactivation du rôle du secteur privé, la réorientation des investissements en faveur du secteur agricole, la commercialisation des entreprises économiques d'Etat, l'introduction de stimulants à la production (agricole notamment), et une certaine décentralisation dans la gestion économique; l'augmentation de l'aide étrangère a également permis de libéraliser quelque peu les importations, ce dont a profité l'économie dans son ensemble (pièces de rechange, matières premières). Le PNB a ainsi connu un taux de croissance réel moyen d'env. 6 % par an durant la période de 1976/77 - 1979/80, contre 2,1 % durant la période 1964/65 - 1974/75. La croissance globale a surtout bénéficié des bonnes performances (plus de 5 % par an en termes réels depuis 1976) du secteur agricole (paddy, produits forestiers, pêches). La production rizicole, qui forme le pilier de l'économie, a atteint un niveau record durant cinq années consécutives (1976-1980) (10,5 millions de tonnes en 1979/80). L'exportation de riz constitue la principale source de devises 1/ du pays (\$ 185 millions en 1979/80, représentant 42 % des recettes totales). Les performances du secteur industriel (10 % du PIB) se sont également améliorées; par contre, le secteur des transports demeure l'un des principaux goulets d'étranglement de l'économie. Le niveau d'investissement a fortement augmenté 2/ traduisant ainsi l'impact positif de la réforme fiscale sur les recettes de l'Etat; cette évolution favorable a permis de réduire l'expansion monétaire et de contenir l'inflation. De son côté, la valeur des exportations doublera probablement durant le 3ème plan (1978/79 - 1981/82) par rapport au plan précédent.

5. La Birmanie dispose d'importantes ressources naturelles, notamment agricoles, forestières et minières. Le Gouvernement accorde

1/ Autres exportations : teak, minerais, légumes, caoutchouc, bois d'oeuvre, pêches, jute.

2/ Passant de 10 % en 1975/76 à 18 % du PNB en 1978/79.

la première priorité au développement du secteur agricole, d'une part pour améliorer le niveau d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires et, d'autre part, parce qu'il présente les meilleures possibilités d'emploi et de dégager rapidement les surplus, y.c. les ressources en devises, dont le pays a besoin pour financer la modernisation et le développement de son économie. Les objectifs sociaux (expansion de l'éducation, amélioration des services sanitaires, répartition plus équitable des terres, réduction des disparités de revenus) demeurent également au centre de ses préoccupations. La stratégie du développement industriel repose sur la mise en valeur des matières premières locales (industries de transformation), pour le marché interne et les exportations.

6. Dans le cadre du 3ème plan (1978/79 - 1981/82), la priorité du secteur agricole a été renforcée (28 % des investissements contre 13 % dans le plan précédent); les investissements dans le secteur privé continueront d'être encouragés (ils devraient croître de 44 % par rapport au plan précédent), de même que la coopération entre firmes étrangères et entreprises économiques d'Etat (transferts technologiques, aide financière), dans des domaines tels que l'exploitation forestière, la pêche et l'industrie pétrolière et d'extraction minière. L'accent est mis sur les investissements productifs réalisables à court terme. L'amélioration des transports et des communications figure également en bonne place dans les priorités du plan.
7. Compte tenu du bas niveau de revenu (PNB par habitant de 150 en 1978), de la faiblesse de l'épargne publique (env. 3 % du PNB), du déséquilibre croissant de la balance courante (\$ 290 millions en 1979/80), et du niveau d'investissement public nécessaire (env. 20 % du PNB) pour maintenir la croissance économique au niveau désirable (env. 6 % en termes réels par an), la Birmanie devra pouvoir continuer à compter sur une aide extérieure ^{1/} substantielle dans les années à venir. Tenant compte des efforts que le Gouvernement entend fournir pour augmenter ses rentrées fiscales et ses ressources en devises, les besoins en financement extérieur sont estimés à env. \$ 660 millions et \$ 720 millions pour 1980/81, et 1981/82 respectivement. Etant donné le niveau du service de la

^{1/} Le "Burma Aid Group", créé en 1976 sous les auspices de la Banque Mondiale, constitue le principal instrument de canalisation de l'aide extérieure à la Birmanie (plus de \$ 500 millions pour 1980/81). Les principaux bailleurs de fonds sont la Banque Asiatique de Développement, la Banque Mondiale, la RFA et le Japon. La Suisse a assisté à la dernière réunion du Groupe à Paris en décembre 1980 en tant qu'observateur.

POPULATION 17.7 million (1980)
 Rate of Growth: 2.2% (from 1965 to 1980)

DENSITY 49 per km²
 175 per km² of arable land

dette (env. 25 % des recettes d'exportation en 1979/80), et les échéances à venir, il est essentiel que l'aide publique continue d'être accordée aux conditions les plus favorables. Le pays possède des atouts considérables (richesses naturelles abondantes, faible densité démographique), et pour autant qu'il pratique une politique de développement réaliste et équilibrée (décentralisation, rôle accru au secteur privé, utilisation judicieuse des avantages comparatifs notamment en matière d'exportation, meilleure efficacité des entreprises d'Etat, mesures d'incitation, politique de prix plus réaliste - pour réduire notamment la concurrence néfaste des marchés parallèles -), les perspectives de croissance à terme apparaissent favorables.

THE ECONOMY OF BURUNDI

GROSS NATIONAL PRODUCT IN FT1980

ANNUAL RATE OF GROWTH (% constant prices)

	1978	1979	1978-79	1979-80	1980-81
GDP at Market Prices	5,181	500.0	2.0	3.8	3.1
Fixed Capital Formation	1,195	23.1	-3.8	8.0	2.7
Household Saving	830	16.2	-	-	-
Foreign Capital Inflow	365	6.7	-	-	-
Exports of Goods, SPS	628	7.8	-13.1	4.7	-1.8
Imports of Goods, SPS	494	13.4	10.4	-1.3	-2.8

SECTOR, LABOR FORCE AND PRODUCTIVITY IN 1980

	Value Added		Labor Force ^{1/2}		Y. A. Per Worker
	FT1980	%	Mill.	%	
Agriculture of	2,356	45.1	8.9	47.1	263
Industry ^{3/}	487	13.2	1.3	6.4	318
Services/Trade	2,175	41.7	2.5	18.8	471
Not Elsewhere Specified	-	-	0.5	4.3	-
TOTAL	5,221	100.0	13.2	100.0	386

GOVERNMENT FINANCE

	Public Sector		Union Government	
	Expend. Bill. FT1980	% of GDP FT1980	Expend. Bill. FT1980	% of GDP FT1980
Current Receipts	4,214 g/	18.1 g/	4,245	16.5
Current Expenditures	5,124	15.7	5,108	16.9
Current Surplus	890	2.5	-184	-0.4
Capital Expenditures	4,268 g/	18.3 g/	2,121	2.5
Interest Assistance (gross)	2,282	9.5	-	-

1/ All data for FT1980 are revised estimates of the Government of Burundi.
 2/ The per capita GDP estimate is based on a straight exchange rate conversion using FT1980 GDP and S. S. 572 = \$1.00.
 3/ Total labor force: unemployed are allocated on basis of their normal occupation.
 Includes livestock, fishery, and forestry.
 Includes mining, power, and construction.
 Includes current surplus/deficit of public corporations.
 Includes capital expenditures of public corporations.

-- not available
 . not applicable

COUNTRY DATA - BURMA*

AREA 676,581 km ²	POPULATION 33.3 million (1980) Rate of Growth: 2.2% (from 1965 to 1980)	DENSITY 49 per km ² 179 per km ² of arable land
--	--	--

POPULATION CHARACTERISTICS 1980

Crude Birth Rate (per 1,000)	36.8
Crude Death Rate (per 1,000)	10.2
Infant Mortality (per 1,000 live births)	51.6

HEALTH 1980

Population per physician	4.878
Population per hospital bed	1.04

INCOME DISTRIBUTION 1972

% of national income: highest quintile	40%
lowest quintile	8%

DISTRIBUTION OF LAND OWNERSHIP 1975

% owned by top 14% of owners	42%
% owned by smallest 62% of owners	26%

ACCESS TO PIPED WATER

% of population: urban	..
rural	..

ACCESS TO ELECTRICITY 1977

% of population	6.6%
-----------------	------

NUTRITION 1977

Calorie intake as % of requirements	106%
Per capita protein intake (grams per day)	58

EDUCATION 1974

Adult literacy rate	67%
Primary school enrollment	83%

GNP PER CAPITA IN FY1980:^{a/} US\$156

GROSS NATIONAL PRODUCT IN FY1980

ANNUAL RATE OF GROWTH (% constant prices)

	US\$ Mln.		ANNUAL RATE OF GROWTH (% constant prices)		
	US\$ Mln.	%	FY1965-70	FY1970-80	FY1965-80
GNP at Market Prices	5,181	100.0	2.0	3.8	3.1
Gross Capital Formation	1,195	23.1	-3.6	6.0	2.7
Gross Domestic Saving	850	16.4	.	.	.
Foreign Capital Inflow	345	6.7	.	.	.
Exports of Goods, NFS	404	7.8	-13.5	4.7	-1.8
Imports of Goods, NFS	694	13.4	10.4	-1.5	-2.6

OUTPUT, LABOR FORCE AND PRODUCTIVITY IN 1980

	Value Added		Labor Force ^{b/}		V. A. Per Worker US\$
	US\$ Mln.	%	Mln.	%	
Agriculture ^{c/}	2,356	45.1	8.9	67.1	265
Industry ^{d/}	687	13.2	1.3	9.8	528
Services/Trade	2,179	41.7	2.5	18.8	872
Not Elsewhere Specified	.	.	0.5	4.3	..
TOTAL	5,222	100.0	13.2	100.0	396

GOVERNMENT FINANCE

	Public Sector		Union Government	
	Kyats mln. FY80	% of GDP FY80	Kyats mln. FY80	% of GDP FY80
Current Receipts	6,214 ^{e/}	18.1 ^{e/}	4,965	14.5
Current Expenditures	5,224	15.2	5,109	14.9
Current Surplus	990	2.9	-144	-0.4
Capital Expenditures	6,346 ^{f/}	18.5 ^{f/}	1,191	3.5
External Assistance (gross)	3,282	9.6

* All data for FY1980 are revised estimates of the Government of Burma.

^{a/} The per capita GNP estimate is based on a straight exchange rate conversion using FY1980 GNP and K 6.572 = \$1.00.

^{b/} Total labor force: unemployed are allocated to sector of their normal occupation.

^{c/} Includes livestock, fishery, and forestry.

^{d/} Includes mining, power, and construction.

^{e/} Includes current surplus/deficit of public corporations.

^{f/} Includes capital expenditures of public corporations.

.. not available
 . not applicable

MONEY, CREDIT, AND PRICES (Kyats mln. outstanding at end of period)	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
	Mar.	Mar.	Mar.	Mar.	Mar.	Mar.	Mar.
Money and Quasi Money	4,056	5,342	6,052	6,377	6,631	8,017	9,567
Bank Credit to Public Sector	4,906	6,222	6,445	6,213	6,550	7,194	9,225
Bank Credit to Private Sector	685	639	956	1,489	1,706	1,728	1,625

(Percentages or Index Numbers)

Money and Quasi Money as % of GDP	27.7	27.6	25.8	23.6	22.4	25.4	27.9
Consumer Price Index (1970 = 100) a/	144.0	181.3	244.6	280.9	270.1	259.4	274.0
Annual Percentage Changes in:							
Consumer Price Index at Rangoon	6.0	25.9	34.9	14.8	-3.8	-4.0	5.6
Bank Credit to Public Sector	16.1	26.8	3.6	-3.6	5.4	9.8	28.2
Bank Credit to Private Sector	-31.5	-6.7	49.6	55.8	14.6	1.3	-6.0

BALANCE OF PAYMENTS

	FY78	FY79	FY80
	(US\$ Mln.)		
Merchandise Trade	-174.5	-318.2	-342.1
Exports, mainly f.o.b.	238.6	240.4	400.8
Imports, mainly f.o.b.	-413.1	558.6	-742.9
Services and private transfers	-7.8	-23.5	-28.5
Official grants (net)	18.5	59.1	80.0
Current account	-163.8	-282.6	-290.6
Long-term capital	194.0	302.1	352.8
Foreign loans	169.1	294.3	426.3
Debt repayment	-24.3	-28.0	-64.4
Other capital (net)	49.2	35.8	-9.1
Short-term bank credit	-17.6	-6.8	-0.6
Capital account	176.4	295.3	352.2
Errors and omissions	2.8	17.4	30.0
Overall balance	15.4	30.1	91.6
Gross Reserves (end year)	124.1	162.1	259.9
Net reserves (end year)	28.4	62.7	178.3

RATE OF EXCHANGE

Through Dec. 27, 1971 US\$1.00 = K 4.76	From Feb. 19, 1973 to Jan. 25, 1975 US\$1.00 = K 4.81
From Dec. 27, 1971 to Feb. 19, 1973 US\$1.00 = K 5.35	From Jan. 25, 1975 to May 1, 1977 SDR 1.00 = K 7.74
	From May 2, 1977 SDR 1.00 = K 8.51
	As of April, 1980 SDR 1.00 = K 8.51 US\$1.00 = K 6.60 (approx.)

MERCHANDISE EXPORTS (FY1980)

	US\$ Mln.	%
Rice and rice products	185	42
Teak	101	23
Base metals and ores	29	7
Animal feedstuff	8	2
All other commodities	97	22
TOTAL	439	100

EXTERNAL DEBT, March 31, 1979

	US\$ Mln.
Outstanding and Disb.	860.4
Outstanding, inc. Undisb.	1,608.8

DEBT SERVICE RATIO FOR FY1980

	%
Ratio of debt service to exports of goods and non-factor services	24.5

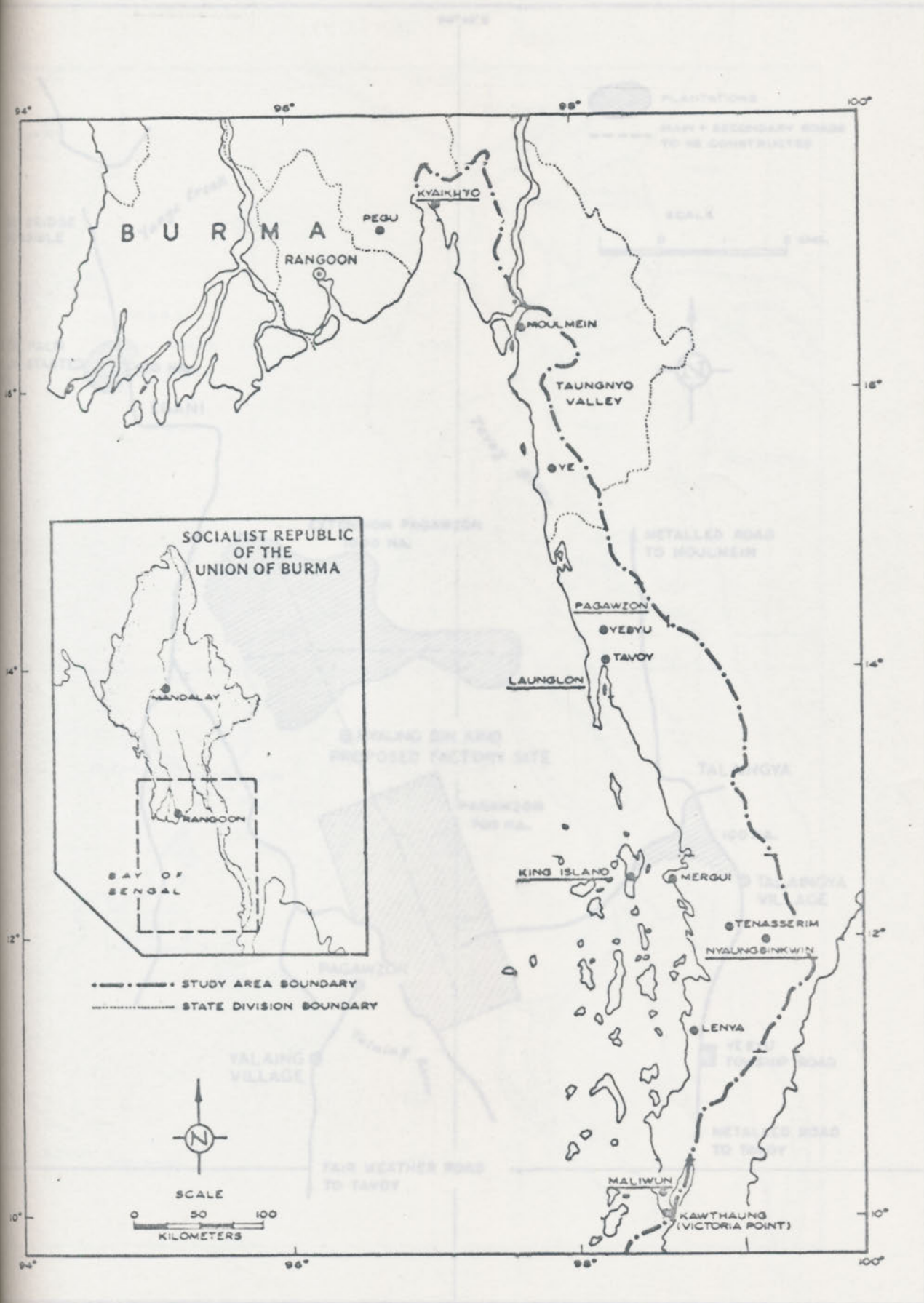
IBRD/IDA LENDING, August 19, 1980 (US\$ Mln.)

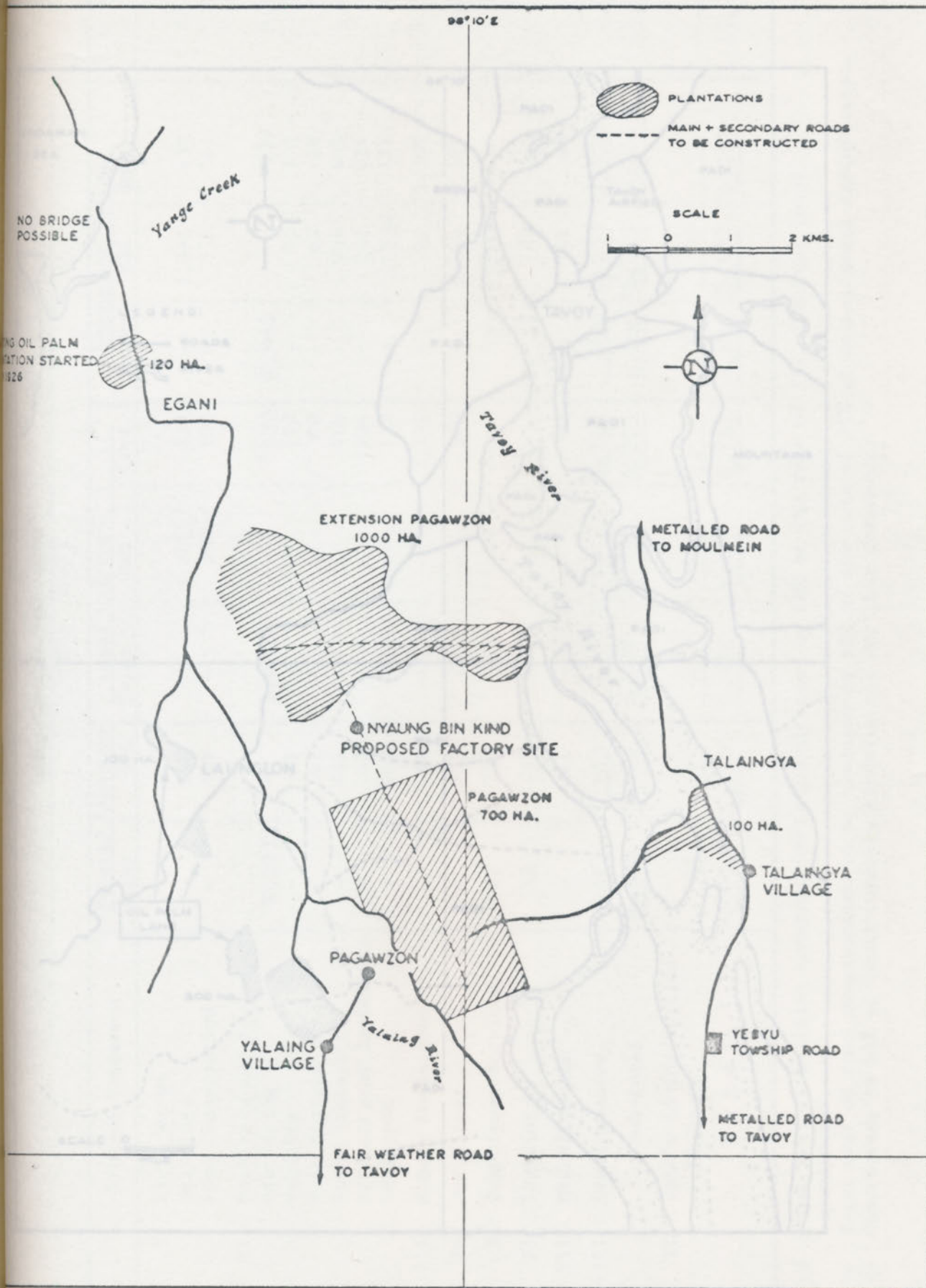
	IBRD	IDA
Outstanding and Disbursed		132.8
Undisbursed		229.5
Outstanding, inc. undisbursed	--	362.3

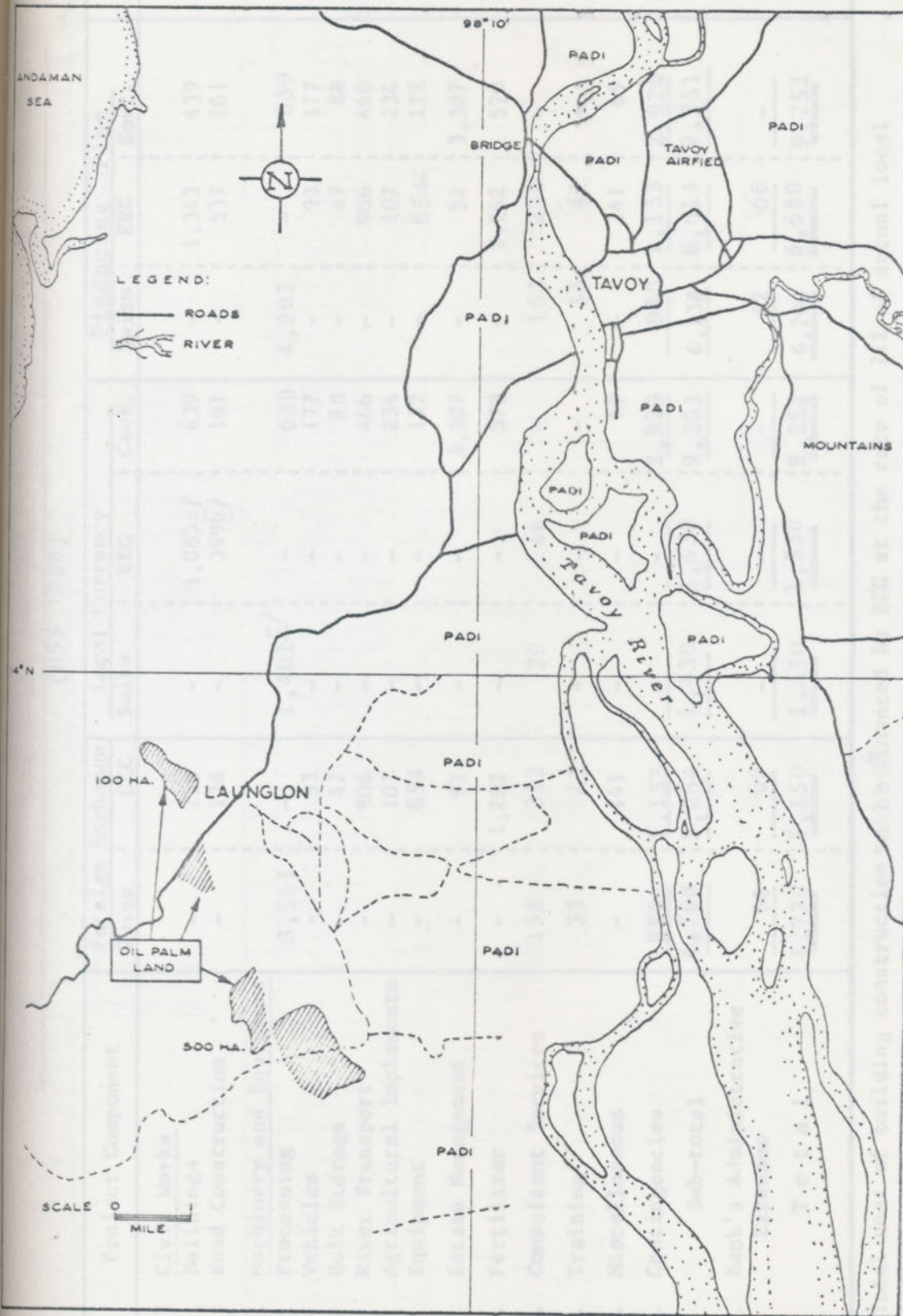
a/ Annual average at Rangoon for the preceding fiscal year.

.. not available
 . not applicable

South Asia Programs Department
 Division C
 September, 1980







Total cost of road construction to be financed by SAC at the rate of 71% of actual local expenditures.
 Corresponds to 61% of local currency expenditures for this component.

BURMA - OIL PALM DEVELOPMENT PROJECT
PROPOSED ALLOCATION OF SWISS AND EEC FINANCING TO PROJECT COMPONENTS

(US\$ '000)

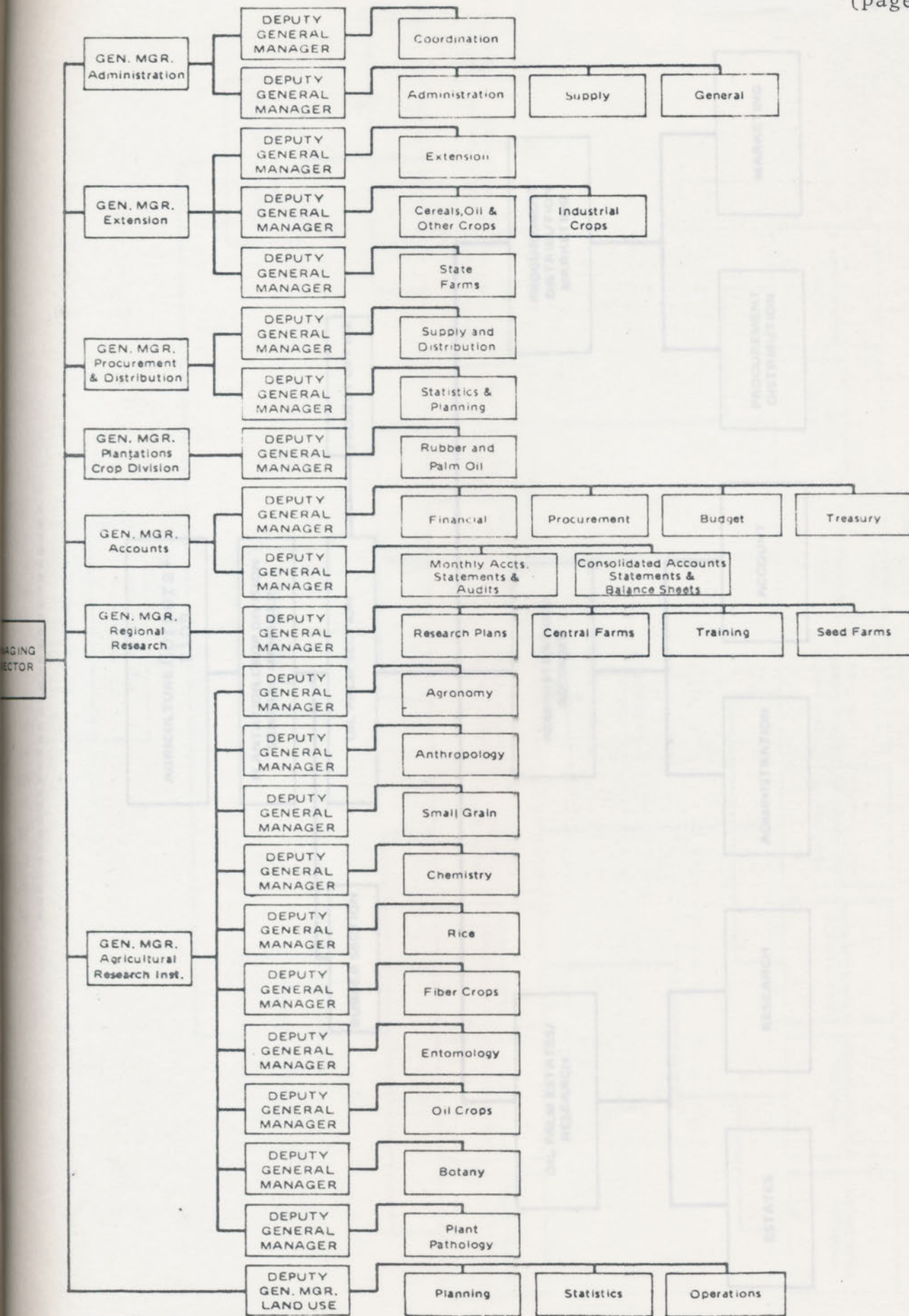
Project Component	Foreign Exchange		Local Currency		Financing Plan		T o t a l
	Swiss	EEC	Swiss	EEC	Swiss	EEC	
I. Civil Works							
Buildings	-	258	-	1,085a/	-	1,343	1,782
Road Construction	-	138	-	399b/	-	537	698
II. Machinery and Equipment							
Processing	3,561	-	1,401c/	-	4,962	-	5,601
Vehicles	-	93	-	-	-	93	270
Bulk Storage	-	47	-	-	-	47	135
River Transport	-	906	-	-	-	906	1,372
Agricultural Implements	-	107	-	-	-	107	341
Equipment	-	654	-	-	-	654	826
III. Estate Management	-	92	-	-	-	92	3,399
IV. Fertilizer	-	1,262	-	-	-	1,262	1,832
V. Consultant Services	134	212	29	46	163	258	421
VI. Training	33	41	-	-	33	41	74
VII. Miscellaneous	-	141	-	-	-	141	210
VIII. Contingencies	980	1,133	-	-	980	1,133	5,042
Sub-total	4,708	5,084	1,430	1,530	6,138	6,614	22,003
IX. Bank's Administrative Expenses	62	66	-	-	62	66	128
T o t a l	4,770	5,150	1,430	1,530	6,200	6,680	22,131

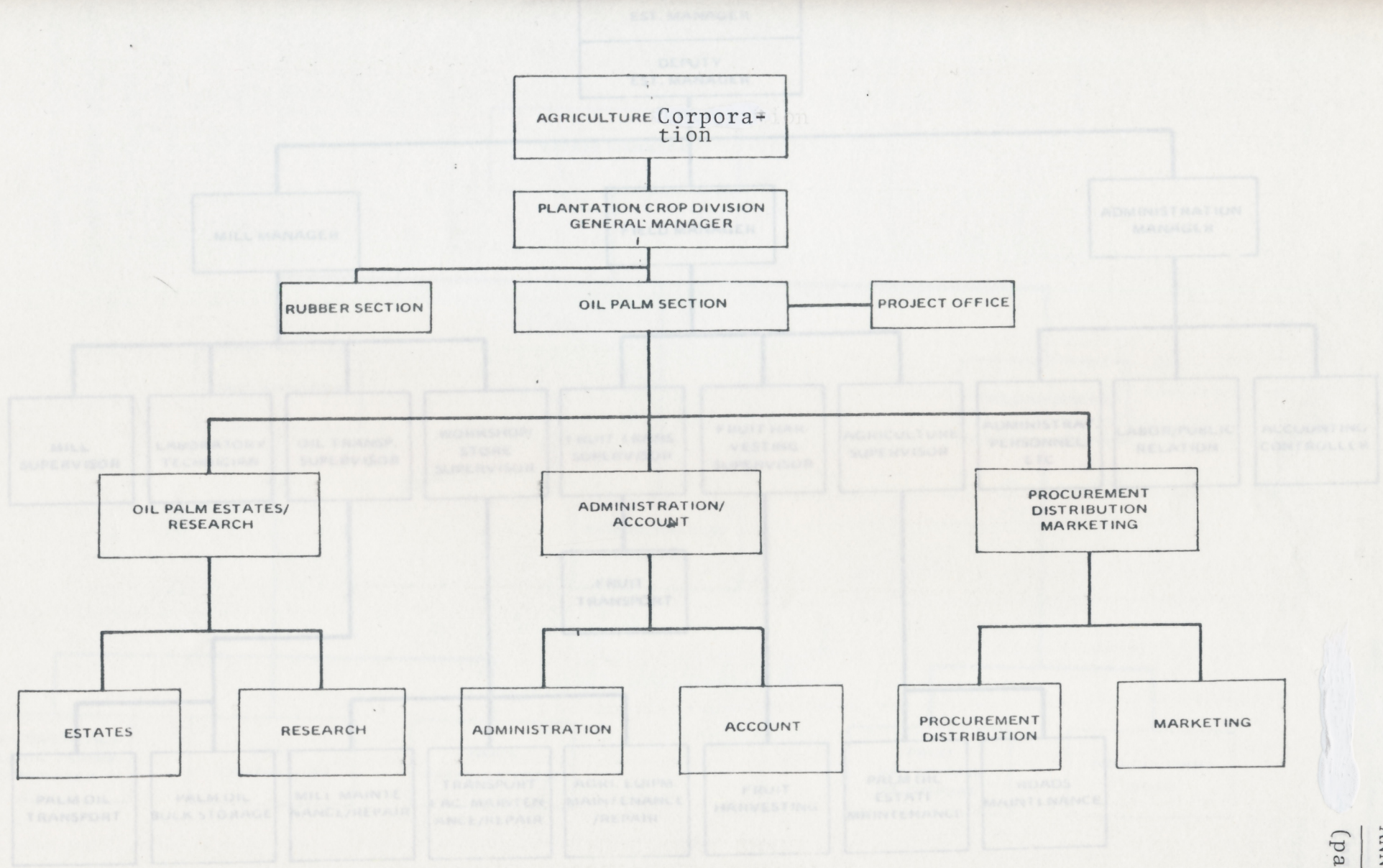
a/ Total cost of building construction to be financed by EEC at the rate of 71% of actual local expenditures.

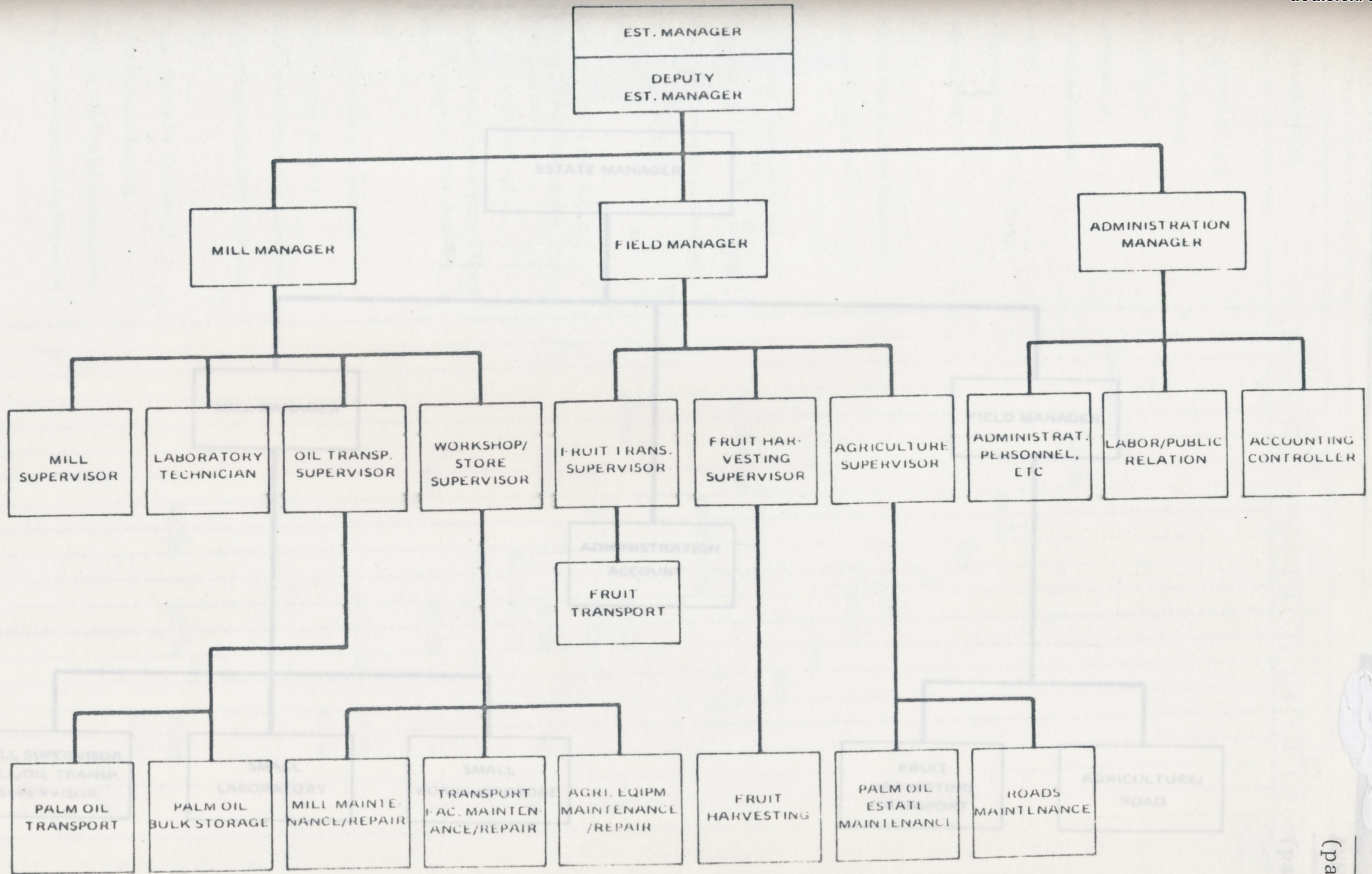
b/ Total cost of road construction to be financed by EEC at the rate of 71% of actual local expenditures.

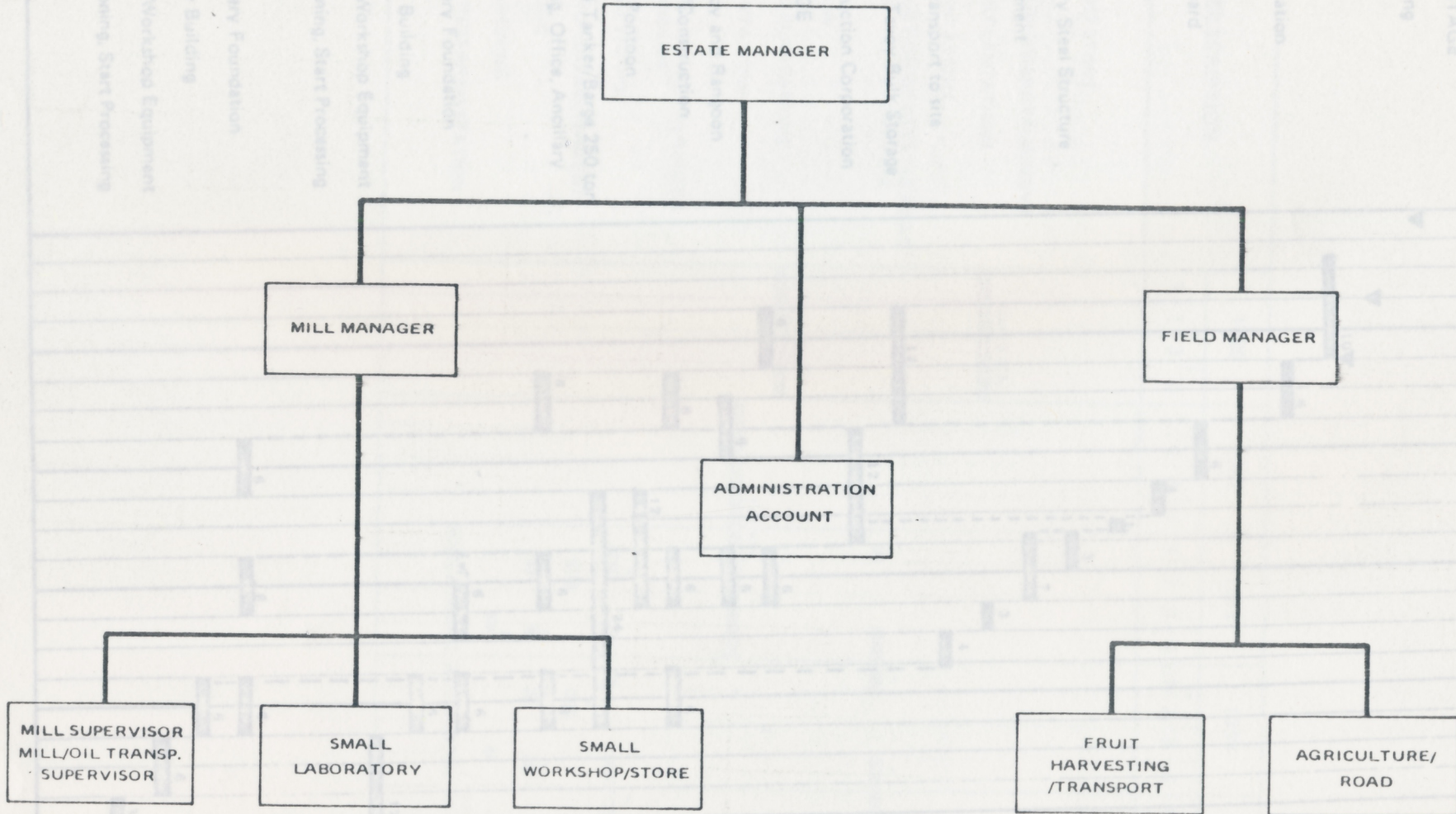
c/ Corresponds to 61% of local currency expenditures for this component.

AGRICULTURAL CORPORATION









PROJECT IMPLEMENTATION SCHEDULE
Agricultural Development

9 mars 1981

DESCRIPTION	1980				1981				1982				1983				1984				1985			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
DEVELOPMENT STAGE																								
PAGAWZON/EGANI/TALAINGYA																								
EXISTING PLANTATIONS	2,013 HA.																							
NEW PLANTATIONS																								
CONSTRUCTION OF ESTATES ROAD NETWORK TO PREVENT FIRE									2				6				6				6			
LAUNGLON																								
EXISTING PLANTATIONS	324 HA.																							
NEW PLANTATIONS					287 HA.																			
PAGAWZON/EGANI/TALAINGYA AND LAUNGLON																								
REMOVING STUMPS									4				6				6				6			
COVER CROP ESTABLISHMENT									3				3				3				3			
FERTILIZING									1				1				1				1			
DISC HARROWING										1				1				1				1		
OILPALM RESEARCH STATION																								
									4 YEARS															

f. h. m.